



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT**
1, impasse des oliviers
34480 – MAGALAS
Site du CODEP34 : <http://herault.ffct.org/>

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CODEP DU 30 AOÛT 2021

Présents : R. BALDELLON, M. CAUJOLLE, M. CLAMOUSE, J. CLAMOUSE, G. ESTOPINA, J.P. LEGAY, Ph. PIERROT, B. SANCHEZ.

Absent excusé : C. ARNOLD

Début de la réunion à 17h.avec l'ordre du jour suivant :

- Point sur la situation sanitaire
- Préparation de la réunion avec les clubs
- Réunion début septembre avec les quatre nouveaux clubs qui souhaitent nous rejoindre
- Modifications des statuts et du règlement intérieur
- Point sur la formation
- Calendrier 2022
- Le Trèfle
- Toutes à Toulouse
- Assemblées Générales 2022
- Questions diverses

1 Préambule :

J.P. LEGAY a confirmé l'évolution qui vient de se mettre en place au sein du club Clapas et Bartas. Les féminines qui étaient jusqu'à maintenant licenciées à cette structure ont décidé en accord total avec Clapas et Bartas de créer une structure indépendante qui prend le nom des Bartassettes et qui va s'affilier à la F. F. Vélo.

Le Codep s'était engagé à prendre en charge le coût de la licence des moins de 18ans et des féminines pour la première année.

Le décompte a été réalisé par J.P. LEGAY et un remboursement de 735€ sera transmis à Clapas et Bartas.

Par ailleurs J.P. LEGAY a fait état du décret d'application de la loi du 7 décembre 2020, publié au JORF du 08 mai 2021, relatif aux modalités d'obtention et de renouvellement d'une

licence d'une fédération sportive agréée pour les mineurs hors disciplines à contraintes particulières.

Dorénavant les mineurs lors de la prise de licence doivent remplir conjointement avec les personnes exerçant l'autorité parentale un questionnaire spécifique. Chaque question posée doit faire l'objet d'une réponse négative. A défaut il devra être fourni un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport datant de moins de 6 mois. Après consultation de la Fédération cette information sera répercutée aux clubs par J.P. LEGAY.

2 Point sur la situation sanitaire :

J. P. LEGAY signale qu'à ce jour, aucune information nouvelle ne nous a été communiquée. Il y a donc lieu de s'en tenir au dernier document transmis qui précise les mesures sanitaires applicables pour le sport à compter du 09 août 2021.

Toute nouvelle directive sera bien évidemment répercutée aux clubs.

3 Réunion avec les clubs :

La date retenue est le 02 octobre 2021 après-midi.

Cette réunion a pour objet de faire un tour d'horizon de la situation et de relancer l'activité. Le lieu reste à définir.

M. CAUJOLLE doit se renseigner rapidement pour savoir si la Maison du vélo à Bessilles peut nous accueillir (prévoir 50 personnes environ).

En cas d'impossibilité les solutions restantes sont :

*Magalas (J. CLAMOUSE doit contacter le Maire de Magalas)

*La maison des Sports à Montpellier (J. CLAMOUSE OU G. ESTOPINA doivent se renseigner)

La décision doit intervenir rapidement car la date prévue est dans moins d'un mois.

4 Réunion avec les nouveaux clubs :

Cette réunion aura lieu à Bessilles le samedi 4 septembre 2021 à 15h.30

Elle a pour but d'informer les clubs qui désirent nous rejoindre (RAC MIREVAL, VTT MURVIEL LES MONTPELLIER, les BARTASSETTES, et un club en cours de création sur CAUX) sur le fonctionnement et les structures de la Fédération et du Codep.

5 Modifications des statuts et du règlement intérieur du Codep :

J.P. LEGAY a procédé à une remise à jour des statuts et du règlement intérieur, pour tenir compte des contraintes dues à la crise sanitaire.

Ces modifications ayant été adoptées par les membres du Codep, les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur seront soumis au vote lors d'une prochaine Assemblée Générale extraordinaire.

6 Point sur la formation :

G. ESTOPINA a indiqué que la formation sur les outils informatiques devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année.

J. CLAMOUSE a demandé que la formation des dirigeants soit évoquée avec insistance lors de la prochaine réunion des clubs le 02 octobre 2021.

7 Calendrier 2022 :

Les documents nécessaires pour la déclaration des randonnées et des points café ont été envoyés aux clubs par C. ARNOLD. Quelques clubs ont déjà répondu.

Le calendrier définitif sera adopté lors de l'Assemblée Générale de 2021.

8 Le Trèfle :

Suite à la démission de Pierre Hérédia pour raison de santé, la commission VTT a désigné B. Sanchez comme porte-parole.

Cette manifestation a été un formidable succès grâce au travail de tous.

Elle sera reconduite en 2022 et espérons le dans les années futures

Ph PIERROT a demandé qu'un budget prévisionnel soit transmis avant le 02 octobre 2021.

9 Toutes à Toulouse :

Après toutes les incertitudes liées à la crise du Covid, « toutes à Toulouse » aura bien lieu cette année. Le groupe initial de 14 s'est réduit à 10 personnes (8 féminines et 2 accompagnateurs). Elles partiront de Fabrègues le mercredi 08/09/2021 pour rallier Labastide Rouairoux via Bédarieux puis Albi et enfin Toulouse.

Bonne route à toutes.

10 Assemblées Générales :

Les assemblées générales ordinaires et extraordinaires auront lieu à St Jean de Védas le samedi 20 novembre 2021 grâce à la participation active du Pignon Libre Védasien et de son Président Ph. PIERROT.

Pour le repas du midi J. CLAMOUSE doit contacter le traiteur habituel.

L'organisation de cette journée est à préparer dans les prochains jours car le 20 novembre sera vite là.

11 Le TCI :

Ce dernier traverse notre région mercredi 01/09 et jeudi 02/09, en faisant étape à Villeneuve les Béziers. Les clubs VTS le mercredi et de Vias le jeudi accompagneront les participants sur une partie du trajet.

Le Codep offrira le verre de l'amitié le Mercredi soir à l'hôtel.

12 Questions diverses :

J. CLAMOUSE nous informe que l'assemblée générale du Coreg se tiendra le dimanche 28 novembre peut-être à Bram.

Il nous a également indiqué que le Codep s'était vu attribuer une subvention de l'ANS de, su 4000€, suite aux dossiers présentés.

G. ESTOPINA a indiqué que la randonnée du 29 août 2021 organisée par le club VTT l'AVY de Grabels avait réuni environ 400 participants.

Un grand bravo aux organisateurs.

Enfin a été évoqué les récompenses annuelles. J. CLAMOUSE doit mettre la liste au point avant de la transmettre à la Fédération.

La réunion a été clôturée à 19h.30.

Le Président J. CLAMOUSE :

Handwritten signature of J. Clamouse in black ink, featuring a large, stylized 'C' and 'l'.

Le Secrétaire J.P. LEGAY :

Handwritten signature of J.P. Legay in black ink, consisting of a horizontal line with a vertical stroke and a small loop.